



## Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5302014 & FR5312012

### « Vallée du Canut »

Compte-rendu de la réunion du 01 avril 2016 à Lassy

#### Ordre du jour

- Parution de la troisième lettre d'information
- Retour sur les suivis naturalistes de 2015
- Retour sur le groupe de travail « sentiers »
- Projets de contrats Natura 2000
- Fête de la Nature sur la vallée le 21 mai
- Remarques / Questions diverses

#### Étaient présents :

##### Collectivités territoriales et groupements concernés

Marc HERVE, conseiller départemental délégué à l'eau et aux Espaces Naturels Sensibles, président du comité de pilotage

Michèle MOTEL, conseillère départementale déléguée à l'éducation populaire

Jean-François LEBAS, Département d'Ille-et-Vilaine, service Espaces Naturels, Responsable bureau d'études

Armelle ANDRIEU, Département d'Ille-et-Vilaine, chargée de mission N2000

Nicolas BRIAND, Département d'Ille-et-Vilaine, Agence des Vallons de Vilaine

Jean-Paul RIU, Maire de Baulon

Michel LERAY, adjoint au Maire de la Chapelle-Bouëxic

Jean-Pierre KERGOURLAY, Conseiller municipal de La Chapelle-Bouëxic

Loïc LERAY, Conseiller municipal de GUIGNEN

Kristelle JUILLET, Vallons de Haute Bretagne communauté

François LE MERLUS, adjoint au Maire de Lassy

##### Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques

Florian GUERINEAU, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35

Frédéric NOEL, Association GRECIA et Association Bretagne Vivante

Pierre BROSSIER, Centre régional de la propriété forestière –CRPF

Thomas LE CAMPION, Groupe Mammalogique Breton

Corinne LE GUEN, Association A Cheval en Ille-et-Vilaine

Christine SEITZ, Association A Cheval en Ille-et-Vilaine

Gérard GERAULT, Comité départemental de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine (CDRP 35)

Henri DUMENIL, Association Libre Canut

Robert HOULLIER, Association Libre Canut

Monique VIGNE, Association Le Pont de Pierres

Michel GUILLOUX, Association de randonnée "Les bons pieds"

##### Représentants de l'État

Jean-Michel PETIT, Sous-préfecture de Redon

Pierre-Jean BERTHELOT, DREAL Bretagne, Chargé de mission « biodiversité »

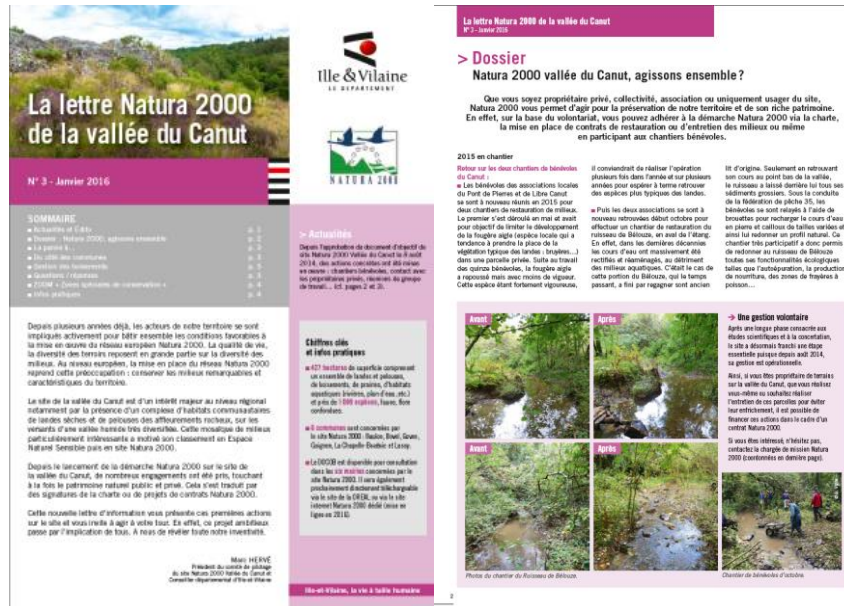
Terokasy RADIO, DDTM 35, Chargée de Natura 2000

Pierre-Yves DORE, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Tour de table

1) Troisième lettre d'information

Présentation de la troisième lettre d'information Natura 2000 de la Vallée du Canut. Rédigée fin 2015, la lettre est parue début février 2016 dans les différents foyers des communes concernées par le site Natura 2000. Parmi les différents sujets abordés : les différentes actualités du site en 2015 (chantiers bénévoles, signatures de la charte et montage d'un contrat Natura 2000 avec les communes de Baulon, Goven, Guignen et la Chapelle-Bouëxic), le témoignage d'un exploitant agricole de la vallée qui s'est engagé dans une MAEC en 2015...



Un appel à témoin a été lancé via cette lettre d'information pour rechercher des gîtes à chauves-souris dans les habitations proches du site Natura 2000. Cinq signalements de présence de chiroptères dans des greniers ont été réceptionnés et transmis au Groupe Mammalogique Breton.

Des exemplaires papiers de ces différentes lettres d'information sont disponibles auprès de la chargée de mission Natura 2000 pour mise à disposition dans les mairies ou pour toute personne qui en ferait la demande.

2) Suivis naturalistes de 2015

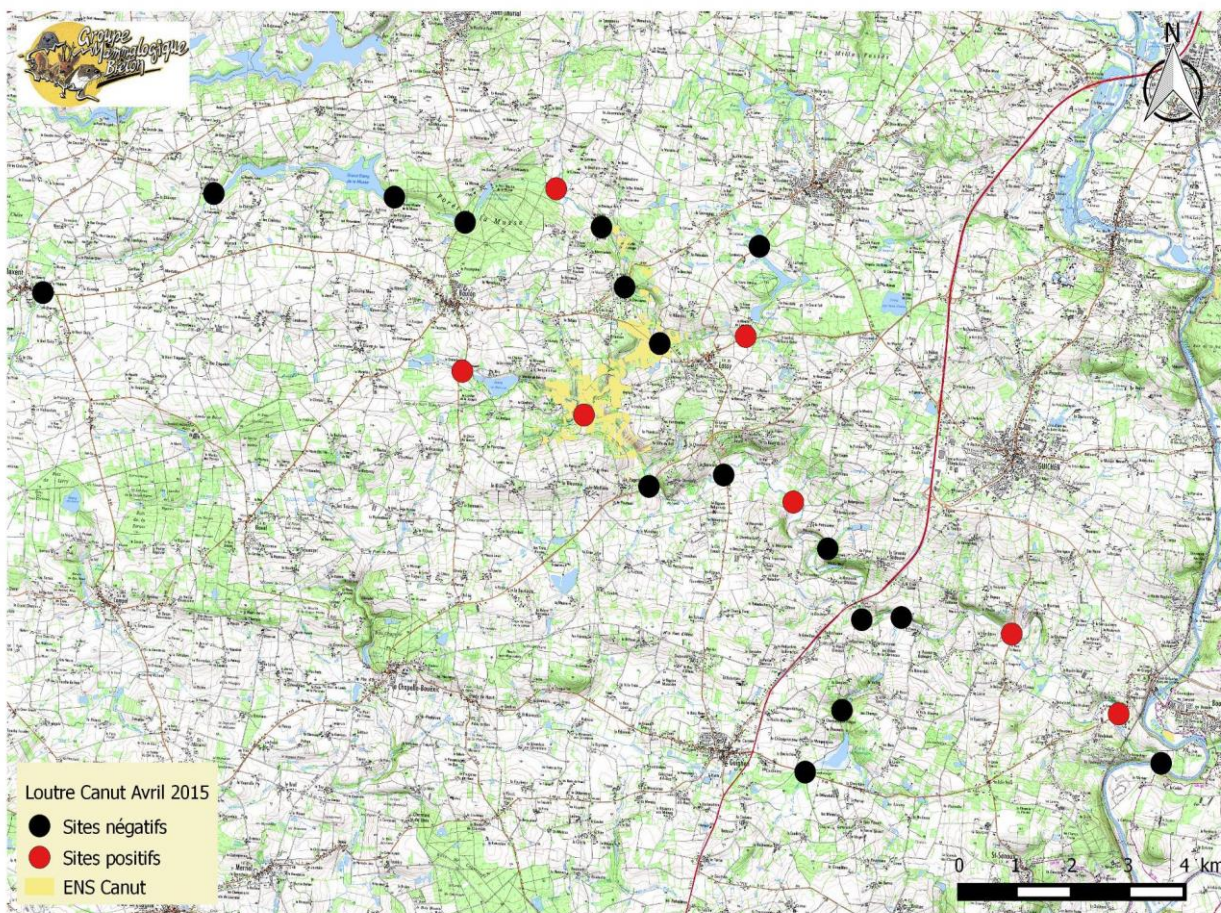
**Suivi de la loutre sur la Vallée du Canut :**

Thomas LE CAMPION présente le suivi sur la loutre d'Europe mené par le Groupe Mammalogique Breton en avril 2015. Après une brève description de l'écologie de l'espèce (mammifère semi-aquatique de la famille des mustélidés, se nourrissant principalement de poissons et d'amphibiens), il décrit l'état des populations en Bretagne. Passée proche du seuil de l'extinction en Bretagne à la fin des années 1980, la Loutre a progressivement recolonisé les bassins versants bretons. En Ille-et-Vilaine cette reconquête des cours d'eau est pour diverses raisons (éloignement des bastions historiques, qualité des habitats aquatiques, ...) plus lente et chaotique que dans les autres départements.

A l'image de sa dynamique sur la Vilaine, la loutre peine à s'installer durablement sur la vallée du Canut. Notée pour la dernière fois en 1975 à Goven, ce n'est qu'en 2006 que des indices de présence de Loutre ont de nouveau été observés sur le Canut. Elle s'y maintiendra jusqu'en 2008 avant une nouvelle phase d'absence d'indices de présence. Des prospections régulières pour suivre son évolution sur le site Natura 2000, n'ont permis de retrouver sa trace qu'en 2014.



Thomas LE CAMPION décrit les différents indices de présence de la loutre et notamment l'aspect des épreintes (fèces) : petits amas composés de restes non digérés des proies présentant une odeur caractéristique de miel et de poisson ; et leur localisation en des endroits stratégiques sur des supports de marquage qui ressortent dans le paysage : rochers, pierres au milieu du cours d'eau, troncs et branches en travers du cours d'eau, atterrissements...



Indices de présence de la loutre d'Europe lors de l'étude du Groupe Mammalogique Breton en avril 2015

Afin de mieux appréhender son statut sur le site, des prospections plus importantes ont été menées au printemps 2015 dans le cadre d'une étude pilotée par le Groupe Mammalogique Breton sur l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Canut et financée par le Département d'Ille et Vilaine. Cette étude réalisée avec le concours de plusieurs structures (Département d'Ille et Vilaine, Eau et Rivière de Bretagne, Fédération de pêche d'Ille et Vilaine) a permis de confirmer le retour de la Loutre sur l'ensemble du Canut (de sa confluence avec la Vilaine jusqu'au petit Etang de la Musse) et de découvrir plusieurs indices récents de présence sur le site Natura 2000.

### Recherche du Coléanthe délicat en bordure de l'étang de Bélouze :

L'espèce a été observée pour la dernière fois autour de l'étang de Bélouze en 2006. Elle n'a cependant pas été revue lors des prospections du bureau d'études en charge de la cartographie des habitats en 2012, ni lors des suivis de 2015.

Cette graminée de petite taille (de 2 à 8 cm) a des tiges plus ou moins plaquées sur le sol à la base et des feuilles linéaires en gouttière et arquées en forme de faux. Ses populations forment des gazons ras sur les grèves exondées des étangs.

A la demande de Loïc LERAY, Armelle ANDRIEU précise que le Coléanthe est une plante à éclipse qui profite d'une phase d'exondation (naturelle ou vidange artificielle) pour germer. L'espèce a un long pouvoir germinatif, c'est-à-dire que les graines peuvent germer plus de 20 ans après la fructification, ce qui pourrait expliquer sa disparition ponctuelle sur l'étang suivant les conditions de variation des niveaux d'eau.

Les propriétaires de l'étang ont été contactés et les différents habitats naturels des vases exondées leur ont été présentés. Un suivi de la végétation a été mis en place en 2015 à l'occasion d'importantes coupes de saules

réalisés par les propriétaires en bordure de l'étang, permettant la mise en lumière d'importantes surfaces de berges, bénéfique aux pelouses des vases exondées.

Jean-Paul RIU précise qu'il connaît bien les propriétaires de l'étang, ils sont très intéressés par le patrimoine naturel de leur propriété et sont partants pour réaliser des travaux d'entretien de milieux mais ne souhaitent pas s'engager dans des contrats Natura 2000 pour le moment. Une rencontre pourrait être organisée à la mairie de Baulon pour leur proposer des actions en faveur de l'agrion de Mercure ou du Coléanthe délicat.

### Recherche de l'Agrion de Mercure

En 2015, différents secteurs potentiellement favorables à l'espèce ont été prospectés pour rechercher l'agrion de Mercure, espèce d'intérêt communautaire. Cependant, aucun individu n'a été observé en 2015. Des recherches complémentaires seront menées à nouveau en 2016.

### Etat des populations du damier de la succise

Le damier de la succise est un papillon d'intérêt communautaire se développant sur une plante-hôte : la succise des prés. Deux stations étaient historiquement connues sur la vallée du Canut :

- une station sur des parcelles privées (prairies humides) au sud de l'étang de Bélouze – découverte en 2009, population clairsemée non revue depuis 2013 ;
- une station sur Guignen au lieu-dit la Ragotière sur des parcelles départementales : 200/300 individus en 2003, en forte régression en 2012 (-70%), 7 individus observés en 2013, disparition probable en 2014.

Ces deux stations sont suivies par Dominique Amelot, expert entomologiste indépendant pour le Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles. Les parcelles départementales sont gérées de manière à favoriser le développement des Succise des prés et à maintenir les populations de damier. A savoir, fauche mécanique avec exportation tous les ans pour favoriser la Succise des prés sur l'ensemble de la prairie (mi-juillet) et fauche manuelle (hauteur de coupe : 20cm, fin septembre) tous les 4 ans sur les secteurs de nidification.

La disparition probable de ces populations sur la vallée du Canut semble s'expliquer par les conditions météorologiques de ces dernières années : les hivers pluvieux favorisent les attaques parasitaires des larves et les faibles températures et l'ensoleillement réduit lors des périodes d'émergence du damier ne permettent pas au papillon, dépendant de ces conditions climatiques pour assurer son métabolisme, de se déplacer. Or, les individus se déplaçant moins, ont des difficultés pour se nourrir et voit leur durée de vie se réduire significativement. La réduction de la recherche de partenaires sexuels induit également une diminution des capacités de reproduction.

Frédéric NOEL ajoute que l'isolement des stations affaiblit grandement la diversité génétique des populations. Jean-François LEBAS précise que les parcelles départementales ne sont pas entourées de parcelles traitées par des produits phytosanitaires, ce ne peut donc pas être la cause de la disparition de cette station. Pierre BROSSIER confirme que d'autres stations en Bretagne, et notamment dans les Côtes d'Armor, ont subi de fortes diminutions du nombre d'individus, du fait des conditions climatiques et de l'isolement des populations.

### 3) Retour sur le groupe de travail « sentiers »

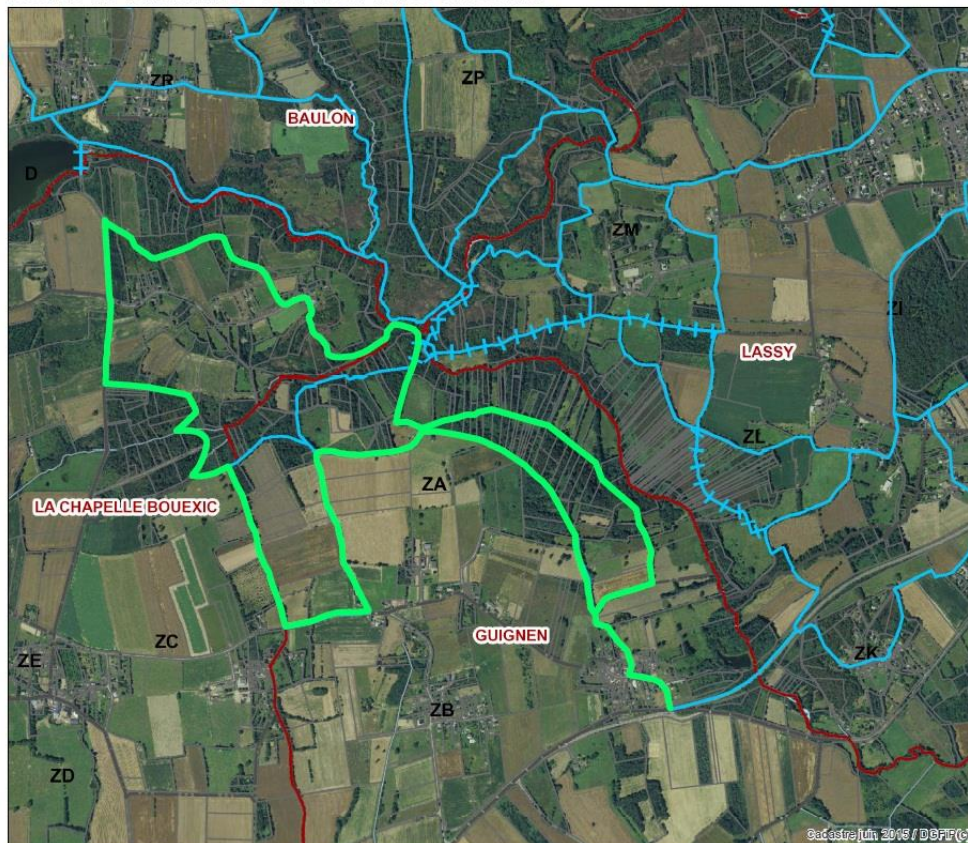
Armelle ANDRIEU restitue les différents échanges de la réunion du groupe de travail « sentiers » qui s'est tenue début décembre 2015. Un arrêté-type réglementant la circulation des engins motorisés a été transmis aux six communes concernées par le site de la vallée du Canut. Monique VIGNE précise qu'il est important que les communes prennent ce type d'arrêté. En effet, la circulation étant interdite sur les parcelles départementales, les engins motorisés fréquentent de plus en plus sur les sentiers communaux et participent fortement à la dégradation de ces secteurs sensibles. Jean-François LEBAS ajoute que la police de l'environnement, et en particulier les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ont besoin de ces arrêtés pour verbaliser les engins motorisés sur les espaces naturels ou les sentiers communaux et que quelques communes de la vallée ont déjà pris ces arrêtés en 2007.



Le groupe de travail « sentier » s'est à nouveau réuni début février pour élaborer le tracé d'une nouvelle boucle de randonnée sur le secteur sud de la vallée, sur les communes de la Chapelle-Bouëxic et de Guignen. Quelques points sont à préciser par les porteurs de projets (communes) :

- Départ de la boucle : 2 points d'entrée possibles (délai de l'ancienne route de Guer au lieu-dit la Ragotière ou parcelle de la commune de la Chapelle-Bouëxic à la Prungnais)
- Statut juridique des chemins à vérifier sur le secteur de la Chapelle-Bouëxic (conventions à obtenir auprès des éventuels propriétaires privés) et inscription au PDIPR à réaliser par la commune de la Chapelle-Bouëxic

Boucle de randonnée - sud de la vallée du Canut



Projet de boucle de randonnée validé en groupe de travail « sentier »

Monique VIGNE précise que le groupe de travail s'est mis d'accord à l'unanimité sur ce projet de boucle de randonnée. S'il est possible d'adapter à la marge le tracé en fonction du statut juridique des chemins, il n'est pas recevable de proposer une toute autre boucle, d'autant plus sur le tracé est commun à un circuit déjà existant, au risque d'induire des confusions pour les randonnées et des difficultés de balisage.

Suite à la proposition de Michel GUILLOUX, Armelle ANDRIEU ajoute que la création d'une passerelle pour traverser le ruisseau du Canut n'est pas une priorité car elle risque de créer des confusions pour les randonneurs en les encourageant à traverser le Canut. Marc Hervé conclut en indiquant que cette réflexion pourra être abordée dans un second temps.

#### 4) Projets de contrats Natura 2000

Armelle ANDRIEU présente les nouvelles modalités de montage des contrats Natura 2000. Il existe deux types de contrats : des contrats ni agricoles – ni forestiers et des contrats forestiers. La liste des actions éligibles à des financements est présentée, de même que les critères de sélection des dossiers par la DREAL Bretagne. Pierre-Jean BERTHELOT précise le calendrier de validation des contrats Natura 2000 au niveau régional : des fiches-projets détaillant les actions à réaliser sont à transmettre à la DDTM pour le premier semestre et une première commission régionale sélectionnera les dossiers suivant différents critères de hiérarchisation pour la fin de l'année 2016.

Armelle ANDRIEU confirme que les communes de la Chapelle-Bouëxic, Baulon, Guignen et Goven se sont engagées à confier la gestion de leurs parcelles au Département d'Ille-et-Vilaine qui se chargera de porter un contrat Natura 2000 conformément à ces conventions de gestion. La superficie totale est de 27 ha et la nature des travaux à réaliser consiste à de la réouverture de milieux par abattage et/ou débroussaillage, de l'étrépage (enlèvement de la partie superficielle du sol pour rajeunir un milieu), entretien de haies, création/restauration de mares, fauche d'entretien... Ce projet de contrat Natura 2000 sera déposé à la DDTM avant la fin de l'été.



Carte des parcelles concernées par le projet de contrat Natura 2000

Suite à la parution de la dernière lettre d'information, un particulier possédant des parcelles dans la vallée serait intéressé par déposer un contrat Natura 2000 pour des mesures forestières (création de clairières ou rétablissement de landes; création de mares; dispositifs favorisant le développement de bois sénescents, travaux d'irrégularisation...) et des actions de fauche d'entretien de lande. Les travaux seront réalisés plutôt en 2017 et le projet de contrat Natura 2000 sera déposé en fin d'année.

## 5) Fête de la Nature sur la vallée le 21 mai

Jean-François LEBAS présente le projet de fête de la nature organisé par le Département d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec les associations Bretagne Vivante, LPO, Eau & Rivières de Bretagne et les CPIE Val de Vilaine et Forêt de Brocéliande. L'objectif est d'organiser un événement inter associatif d'éducation à la nature et de favoriser l'échange et le partage de pratiques entre les associations d'Education à l'environnement du territoire et le service Espaces Naturels Sensibles du Département d'Ille-et-Vilaine. Au programme :

- une animation sur les chauves-souris de la vallée du Canut par Bretagne Vivante le vendredi 20 mai à 20h30
- 3 balades de 2h co-animées par les partenaires associatifs sur les thèmes de la nature méconnue (départ 10h), la balade au fil de l'eau (départ 14h), entre lande et forêt (départ 15h). Sur inscription.
- 4 stands permanents tout au long du circuit biodiversité pour présenter les travaux des équipes ENS du site : restauration de la lande, gestion des prairies, gestion forestière, entretien des rivières ; et un stand pour présenter le paysage de la vallée. Circuit libre de découverte de l'ENS
- Un lieu d'exposition et de stand pour les associations et partenaires au niveau du moulin du Ritoir, point d'accueil final des animations et des balades libres.

Le parking de l'ENS de la vallée du Canut servira de point d'accueil du public et de départ des animations.

*Laëtitia HEUZE de la LPO, représentant les différentes associations partenaires du Département d'Ille-et-Vilaine lors de la fête de la nature n'ayant pas pu assister au comité de pilotage, la présentation des différentes animations figure en annexe au présent compte-rendu.*

Armelle ANDRIEU précise que la DREAL dispose d'une exposition sur Natura 2000 pour les animateurs Natura 2000 qui en font la demande. Elle est constituée de quatre panneaux explicatifs présentant cette démarche européenne. L'exposition sera présentée lors de la fête de la nature le 21. Si des partenaires le souhaitent, l'exposition peut leur être mise à disposition, avant ou après cet événement.

Loïc LERAY confirme que la commune de Guignen pourrait être intéressée par cette exposition pour présenter Natura 2000 dans les écoles de la commune.

## Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Marc HERVE remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

*Les membres du comité de pilotage ont été conviés avant la réunion sur le site Natura 2000 afin de leur présenter les tritons présents dans les mares de la lande de bas. Les photos figurent en annexe.*



## Annexe 1 : présentation des animations des partenaires associatifs proposées dans le cadre de la fête de la nature du 21 mai prochain

### FETE DE LA NATURE EN VALLEE DU CANUT

Volet Sensibilisation et Education à l'Environnement



### Objectifs

- Organiser un événement inter associatif d'éducation à la nature
- Proposer un événement convivial, accessible à tous permettant un contact direct avec la nature et valorisant la biodiversité d'un site naturel
- Favoriser l'échange et le partage de pratiques entre les associations d'Education à l'environnement du territoire, le CD35

### Acteurs et principales actions EEDD prévues

Partenaires associatifs (BV, ERB, CPIEs, LPO)	Partenaire CD35 (services pédagogie + ENS)
4 balades nature	Co-animation d'1 balade
+	+
1 espace associatif (jeux pédagogiques + expositions)	Ateliers fixes (gestion des milieux, animaux, métiers...)
+	+
Mise à disposition de sacs à dos (découverte en autonomie)	Geocaching

### Animations nature

- Balades co-animées  
4 thèmes / 4 parcours / 4 départs
- Mélange des approches pédagogiques  
naturaliste / imaginaire / sensible / sensorielle
- Public familial  
sur réservation  
nombre de participants limité : 20 personnes

### Le programme des animations nature

VENDREDI 20 MAI		
20h00 – 22h00	LES CHAUVE-SOURIS DE LA VALLEE	(BV)
SAMEDI 21 MAI		
10h00 – 12h00	LA NATURE MECONNUE Découverte de la faune et de la flore locales ordinaires Sensibilisation aux écogestes	(CD35 + LPO)
14h00 – 16h00	BALADE AU FIL DE L'EAU L'eau dans le paysage de la vallée La vie aquatique Imaginaires autour de l'eau	(ERB + BV)
15h00 – 17h00	ENTRE LANDE ET FORET Balade contée pour découvrir et comparer les milieux	(CPIE FB + CPIE VdV)

### Les sacs à dos

- A destination des familles et des groupes souhaitant découvrir la vallée en autonomie
- Distribution des sacs à dos à l'accueil (parking) contre cartes ID
- Contenu : carte, outils d'observation (jumelles, boîtes loupes...)



**Annexe 2 :** Présentation des tritons présents dans les mares de la lande de bas – Photos Monique Vigne

